

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNE DE TONNERRE



affiché le 05/10/23

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
TONNERRE
N° 2023 / 170**

**Nombre de
conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 19

Exprimés : 23

L'an deux mille vingt-trois, le quatre octobre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 28 septembre 2023.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Chantal PRIEUR, Sylviane TOULON, Pascal LENOIR, Christian ROBERT, Gaëlle BENOIT (adjoints), Sophie DUFIT, Gilles BARJOU, Philippe GERTNER, Michel DROUVILLE, Marie-Laure BOIZOT, Bahya BAILICHE, Jocelyne PION, Jean-François FICHOT, Guy ROY, Dominique AGUILAR, Jean-Claude CASTIGLIONI, Laurent LETRILLARD, Nicole ELBACHIR.

Absents représentés : Jeanine CALCIO GAUDINO, Bernard CLEMENT, Jean-Claude CASTIGLIONI, Lucas MANUEL.

Absents : Nabil HAMAM, Stéphane GRILLET, Sylvain TROTTI, Silvia LARRANDART.

Secrétaire de séance : Christian ROBERT.

Nomenclature @CTES : Fonction publique / Personnel titulaire et stagiaire de la FTP

PERSONNEL MUNICIPAL

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

- Vu l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34 ;
- Considérant qu'il appartient au conseil municipal, compte tenu des nécessités de services et des avancements de grade, de modifier le tableau des emplois afin de permettre la nomination des agents et de mettre à jour le tableau des emplois ;
- Considérant l'avis du comité social territorial en date du 2 octobre 2023 ;

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide	Pour : 23
	Contre : 0
	Abstention : 0

1. De supprimer les postes suivant :

Suppression le 05/10/2023
Grade : Adjoint administratif
Catégorie : C
ETP : 1
Service : Ressources humaines / prévention
Motif : Poste non pourvu

2. De créer les postes suivants :

Création le 05/10/2023
Grade : Adjoint administratif principal 2 ^e classe
Catégorie : C
ETP : 1
Service : Ressources humaines / prévention
Motif : Besoins du service

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents sont inscrits au budget.

Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre

